

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 11 Août 2016

Nouveau barème des APL, une économie pour l'Etat supportée par les ménages les plus fragiles.

La CSF condamne le nouveau barème des APL qui a entrainé depuis le 5 août la suspension ou la baisse significative de cette aide auprès de 80000 ménages.

La CSF dénonce la justification du gouvernement qui prétend conduire cette réforme pour combattre l'effet inflationniste de cette aide sur les loyers. Cette méthode est injuste dans les zones tendues puisqu'elle vise à réguler le marché locatif privé en limitant la solvabilité des locataires dans un contexte défavorable puisque la demande est supérieure à l'offre. C'est la double peine pour les locataires et l'impunité pour les bailleurs qui trouveront toujours une demande solvable.

La CSF déplore que l'étude d'impact de cette réforme n'ait pas été mieux conduite afin de prendre en compte les situations dramatiques qui apparaissent auprès des retraités à faible ressources ou des ménages victimes d'une baisse brutale de leurs ressources.

L'encadrement des loyers est une méthode plus juste et plus efficace pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages afin que le renforcement de leur solvabilité n'entraine pas d'effet inflationniste sur les loyers.

La CSF demande que les ménages victimes de cette réforme des APL bénéficient du rétablissement de leur APL ou de propositions de relogement adaptées à leurs besoins en prix et surface.

La CSF exige la mise en place de l'encadrement des loyers comme prévu par la loi Alur et la construction de logements sociaux à hauteur des besoins par le renforcement de l'Aide à la pierre pour garantir la production de logements sociaux moins chers.

Contacts: Romain BIESSY – Secrétaire confédéral. rbiessy@la-csf.org 01 44 89 86 89

Elodie FUMET - Secrétaire confédérale. efumet@la-csf.org 01 44 89 86 80

La Confédération Syndicale des Familles 53, Rue Riquet - 75019 PARIS - 01.44.89.86.80 - 01.40.35.29.52 contact@la-csf.org www.la-csf.org

La Confédération Syndicale des Familles agréée nationalement.

50 000 adhérents / 71 départements / 500 associations locales situées principalement en habitat social /